

COMpte-REndU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JANVIER 2016 – 19 H

L'an deux mil seize, le jeudi 28 janvier à 19 h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

EtaiEnt présents	M.JACOB, M. BRAY, Mme BAIOCCHI, M. JEUNEMAITRE, M. LAVENKA, Mme PRADOUX, M. PATRON, Mme CANAPI, Mme HOTIN, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. POUCHIN, Mme GONCALVES, M. BENECH, M. JIBRIL, Mme BAALI-CHERIF, Mme SPARACINO, M. ROUSSEAU, M. PERRINO, Mme BENARD, M. RAFIK, M. CAMBIEN, Mme FISCHER, M.POLLET, Mme ANDRÉ
Excusé(s) représenté(s)	Mme CHEVET, adjointe, par M. JACOB Mme ARONIO DE ROMBLAY, conseillère municipale, par M. JEUNEMAITRE M. GUILLABERT, conseiller municipal, par Mme PRADOUX M. PERCHERON, conseiller municipal, par M. PATRON M. GAUFILLIER, conseiller municipal, par Mme BAIOCCHI Mme OCANA, conseillère municipale, par M. POUCHIN M. DEMAISON, conseiller municipal, par M. LAVENKA Mme BACQUET, conseillère municipale, par Mme SPARACINO
Excusé(s) non représenté(s)	/
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme CAMUSET

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	25.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	8.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	0.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 21 janvier 2016	

---0000000---

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité (33 voix "pour"), Mme CAMUSET est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

Adopté à l'unanimité (33 voix « pour »)

oooOooo

TOURISME, ADMINISTRATION GENERALE, SECURITE

2016.01 – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXERCEES PAR LE MAIRE

Le conseil municipal prend acte des délégations exercées par le maire.

ENSEIGNEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE

2016.02 – ETABLISSEMENT PUBLIC MEDICO-SOCIAL (EPMS) DU PROVINOIS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'attribuer une subvention exceptionnelle à l'E.P.M.S du Provinois d'un montant de 500 €.
- ⇒ D'inscrire la dépense correspondante au compte 255/6574 du budget 2016.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

URBANISME, DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRAVAUX

2016.03 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R) – EXERCICE 2016

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver les différents projets concernant les travaux éligibles à la D.E.T.R. 2016 tels que décrits ci-avant, à savoir :

1^{ère} catégorie : BATIMENT SCOLAIRE DU 1^{ER} DEGRE

Construction, extension, aménagement ou réhabilitation de locaux scolaires

- **Réfection de la couverture à l'école Maternelle Ville Haute**
2^{ème} tranche

Le coût de ces travaux est estimé à 25.000,00 Euros H.T.

- **Réfection de la couverture au groupe scolaire du Terrier Rouge - 8^{ème} tranche**

Le coût de ces travaux est estimé à 12.500,00 Euros H.T.

2^{ème} catégorie : TRAVAUX DE SECURITE ET D'AMENAGEMENTS DIVERS

- **Défense incendie**

Renforcement partiel du réseau de défense incendie

Le coût de ces travaux est estimé à 8.333,33 Euros H.T.

3^{ème} catégorie : DEVELOPPEMENT LOCAL

Projet de développement local économique, touristique, social et environnemental

- **Mise en valeur du parcours touristique des souterrains – dernière tranche**

Le coût de ces travaux est estimé à 33.333,33 Euros H.T.

- **Travaux toiture terrasse Maison des Quartiers Centre Social**

Le coût de ces travaux est estimé à 20.833,33 Euros H.T.

- **Aménagement et réhabilitation des abords des sites Tournoi de Chevalerie et parcours Sud des Remparts – dernière tranche**

Le coût de ces travaux est estimé à 20.833,33 Euros H.T.

- ⇒ De solliciter les aides financières de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2016 ;
- ⇒ De rappeler que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016 ;
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2016.04 – GYMNASSE RAYMOND VITTE – REMPLACEMENT DU REVETEMENT DE SOL – TRAVAUX D'INTERET LOCAL – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De donner son accord pour procéder aux travaux de remplacement du revêtement de sol du Gymnase Raymond Vitte, conformément au devis descriptif qui accompagnera le dossier transmis au service de l'Etat.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter une subvention auprès de l'Etat, dans le cadre de travaux d'intérêt local et de tout financeur public et/ou privé (Région Ile de France, Département de Seine et Marne).
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

FINANCES

2016.05 – BUDGET PRINCIPAL 2016 – CONSTATATION ET REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2015

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2015	17 321 470,63	19 300 622,93	1 979 152,30
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		3 143 101,92	3 143 101,92
	Résultats à affecter	17 321 470,63	22 443 724,85	5 122 254,22
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	10 080 342,30	9 516 490,92	-563 851,38
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>	2 845 333,19		-2 845 333,19
	Solde global d'exécution	12 925 675,49	9 516 490,92	-3 409 184,57
Restes à réaliser au 31/12/2015	Fonctionnement			
	Investissement	1 282 964,80	3 051 390,39	1 768 425,59
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	14 208 640,29	12 567 881,31	-1 640 758,98
Résultats cumulés 2015 <i>(y compris RAR en Invst)</i>		31 530 110,92	35 011 606,16	3 481 495,24
Reprise anticipée 2015	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			1 640 758,98
	Report en fonctionnement en Recettes			3 481 495,24

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2016.

Résultat global de la section de fonctionnement 2015	5 122 254,22
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	-3 409 184,57
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2015	1 768 425,59
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 640 758,98
Couverture du besoin de financement 2015 (compte 1068)	1 640 758,98
Solde du résultat de fonctionnement	3 481 495,24

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2016.06 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2016 – CONSTATATION ET REPRISE ANTICIPÉE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2015

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2015	362 719,92	473 028,44	110 308,52
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		2 642,13	2 642,13
	Résultats à affecter	362 719,92	475 670,57	112 950,65
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	641 939,29	668 064,46	26 125,17
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>	50 699,58		-50 699,58
	Solde global d'exécution	692 638,87	668 064,46	-24 574,41
Restes à réaliser au 31/12/2015	Fonctionnement			
	Investissement	154 495,60	67 977,00	-86 518,60
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	847 134,47	736 041,46	-111 093,01
Résultats cumulés 2015 (y compris RAR en Invst)		1 209 854,39	1 211 712,03	1 857,64
Reprise anticipée 2015	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			111 093,01
	Report en fonctionnement en Recettes			1 857,64

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2016.

Résultat global de la section de fonctionnement 2015	112 950,65
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	-24 574,41
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2015	-86 518,60
Besoin de financement de la section d'investissement	111 093,01
Couverture du besoin de financement 2015 (compte 1068)	111 093,01
Solde du résultat de fonctionnement	1 857,64

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2016.07 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2016 – CONSTATATION ET REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2015

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2015	416 163,22	718 073,70	301 910,48
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		534 005,20	534 005,20
	Résultats à affecter	416 163,22	1 252 078,90	835 915,68
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2015	557 905,74	799 851,62	241 945,88
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>	124 379,09		-124 379,09
	Solde global d'exécution	682 284,83	799 851,62	117 566,79
Restes à réaliser au 31/12/2015	Fonctionnement			
	Investissement	39 573,90	1 320,00	-38 253,90
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	721 858,73	801 171,62	79 312,89
Résultats cumulés 2015 <i>(y compris RAR en Invst)</i>		1 138 021,95	2 053 250,52	915 228,57
Reprise anticipée 2015	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement en Recettes			835 915,68

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2016.

Résultat global de la section de fonctionnement 2015	835 915,68
Solde d'exécution de la section d'investissement 2015	117 566,79
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2015	-38 253,90
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00
Couverture du besoin de financement 2015 (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement	835 915,68

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2016.08 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 ET DE SES BUDGETS ANNEXES

A la majorité (29 voix « pour » - 4 « abstention » "M. CAMBIEN, M. POLLET, Mme ANDRÉ, Mme FISCHER"), le conseil municipal décide :

- ⇒ d'adopter le budget primitif 2016 et ses budgets annexes
- ⇒ d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ de publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

2016.09 – PROVISIONS POUR RISQUES

A l'unanimité (33 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ Complète la provision de 800.000 € dans le cadre d'un emprunt structuré n° 20700023 souscrit avec la Caisse d'Épargne.
- ⇒ Il est rappelé que les crédits sont disponibles à l'article 6865 du budget 2016.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

OooOooo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée 19h45

le Maire,



Christian JACOB